

Le Courrier du Canada JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

Rédaction DEUXIEME ETAGE 32, rue de la Fabrique. THOMAS CHAPPAIS Directeur-Propriétaire Administration: 30, rue de la Fabrique

MAMAN CENDRILLON (Suite) XVIII

Justement, répondit Philippe d'un ton si péremptoire que son camarade n'ajouta rien. M. de Thuléans se dirigea donc vers la basilique qui, rarement déserte, est surtout peuplée aux heures des messes matinales.

Philippe contempla l'ensemble admirable de ces richesses réunies avec une attention qu'il voulait fixer, mais qui lui échappait un peu. Plus, levant la tête, il regarda la procession des saints, qui, peinte en fresque sur les murs, aux deux tiers environ de la hauteur de l'église, en fait tout le tour.

Un vieux médecin retiré ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe l'Asthme et toutes affections des poumons et de la gorge, et qui guérissent radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses.

A LA CHAMBRE FRANÇAISE UNE SCENE DE VIOLENCE

La séance s'est trouvée close brutalement, à la suite d'un incident violent, soulevé non point par le fond de la question, mais par le souvenir de la mort de Louis XVI.

Philippe contempla l'ensemble admirable de ces richesses réunies avec une attention qu'il voulait fixer, mais qui lui échappait un peu. Plus, levant la tête, il regarda la procession des saints, qui, peinte en fresque sur les murs, aux deux tiers environ de la hauteur de l'église, en fait tout le tour.

On peut se rassurer, dit-il, car il n'y a rien de plus facile que de se faire un nom. Mais, pour le préserver de la possession pénible dans les carrés de légumes et y faire sa provision de carottes, de choux, puis, ayant été vider son panier dans l'arrière-cuisine, elle vint le remplir de nouveau de haricots verts qu'elle cueillait dans l'entre-lac des hautes rames ou perches croisées qui se soulevaient.

Les nouvelles des Etats-Unis et de Cuba ne font point prévoir une solution aisée ni prochaine du conflit très sérieux qui s'est récemment dessiné entre la grande république américaine et la jeune république cubaine.

Comment les Cubains prendront-ils la chose? C'est l'avenir qui répondra; mais dès à présent il est certain que ce protectorat, qui est absolument contraire aux vœux du peuple de Cuba, et à la Constitution qui vient de voter la Constitution cubaine, soulèvera des protestations violentes et passionnées, qui pourraient bien aller jusqu'à l'insurrection.

Un vieux médecin retiré ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe l'Asthme et toutes affections des poumons et de la gorge, et qui guérissent radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses.

Un vieux médecin retiré ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe l'Asthme et toutes affections des poumons et de la gorge, et qui guérissent radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses.



NEW CURED FREE HOMMES GUERIS GRATUITEMENT

Maladies de la Peau et du Cuir Chevelu Au No. 236, rue St-Jean, Québec

C'est une obligation. CEUX qui ne trouvent pas de travail...

LIQUIDATION P. J. COTE VIS-A-VIS LA BASILIQUE

CAPOTS D'HIVER POUR MESSIEURS Valant \$10.00 pour... \$5.00

HABILLEMENTS DE SERGES BLEUES Valant \$11.00 pour... \$5.50

PATENTS 50 YEARS' EXPERIENCE TRADE MARKS & DESIGNS

La Nouvelle Route CHEMIN DE FER QUÉBEC À SAINT-JEAN

Le et après MARDI, le 6 NOVEMBRE 1900, les trains partiront du Terminus rue St-André, Jettée Louise, Québec, et arriveront comme suit:

7.30 A.M. - Express direct le Mardi et Jeudi, pour Roberval et Chicoutimi avec char parloir

Excellentes terres à vendre par le gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

FER BRAVAIS HISTORIQUE Le Fer Bravais, en Gouttes concentrées, sans Odeur ni Saveur, est recommandé par les Médecins aux Personnes atteintes par la Maladie, les Privations, le Surmenage, etc.

DISCOURS ET CONFÉRENCES Par l'Honorable Th. Chapais UN BEAU VOLUME DE 340 PAGES

PHOSPHATINE FALIÈRES ALIMENT des phagocytes et de l'acide lactique

CHEMIN DE FER GRAND NORD DU CANADA

Bigas Courte entre Québec et Hawkesbury LE ET APRÈS LE 6 NOVEMBRE, les trains partiront de Québec (Terminus, rue St-André, comme suit:

8.25 P.M. (De Hawkesbury (partant à 11 A.M.) (Lacure, St-Jérôme, Joliette, Québec, les Shawanigan, Grand-Mère et les autres stations.)

Quebec Railway, Light & Power Co. COMMENCANT LE ET APRÈS LUNDI le 3 DÉCEMBRE 1900, les trains circuleront comme suit:

Entre Québec et Montmorency LA SEMAINE LE DIMANCHE

Entre Québec et St-Joachim LE DIMANCHE

QUEBEC CENTRAL PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

MANUFACTURE DE PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES E. LAMY 43, rue de Colombie, à COURBEVOIE

QUEBEC

SAMEDI, 16 MARS 1901

Toujours maladroit. ami

LE "CACHET D'AFFAIRES" DU "SOLEIL"

On lit dans le "Soleil" d'hier soir :

"Nous aurons eu une petite session modèle pour la 1re du 10me Parlement."

"Ouverte le 14 février elle sera probablement close samedi, le 23 mars : une délibération de cinq semaines."

"Ce sera la session la plus courte que nous aurons eue depuis la Confédération."

"Le gouvernement a imprimé un tel cachet d'affaires à toutes ses méthodes administratives, que l'on expédie la besogne non plus comme devant les assemblées populaires, mais comme entre les quatre murs du bureau de direction de l'importante institution financière."

L'organe ministériel sera donc toujours maladroit ? Quel besoin avait-il d'appeler l'attention sur la profusion d'insignifiance de la session actuelle ?

Durant les quinze premiers jours la législature n'a pas fait un pouce d'ouvrage, et depuis deux semaines elle n'a expédié qu'une très mince besogne.

Et, avec tout cela, la session va durer au moins six semaines. Car c'est une chimère de penser que la prorogation peut être faite samedi prochain. Nous ne croyons pas qu'elle puisse avoir lieu avant le 28 ou le 29. Cela fera une session de 44 jours. En 1893, sous le régime conservateur, nous en avons eu une de 47 jours. Pour trois jours de différence faudra-t-il que M. Parent monte au Capitole ?

Et n'oublions pas que cette session aura été la plus stérile et la plus nulle dont nous ayons souvenance.

Le "Soleil" parle du "cachet d'affaires" imprimé aux délibérations législatives par M. Parent. Que veut-il dire ? En quoi consiste ce "cachet d'affaires" ? Consiste-t-il, pour le leader de la Chambre, à jouer un rôle nul et éteint ? Consiste-t-il à laisser se débattre des questions importantes sans risquer une parole, et à voter sans dire un mot pour expliquer son attitude parfois plus qu'étrange, comme on la verra cette semaine ? Consiste-t-il, pour celui qui est le gardien de la dignité et des règles parlementaires, à demeurer inerte sur son siège, et à laisser flotter la députation sans direction et sans contrôle ? Consiste-t-il enfin de n'être qu'un roi souverain ?

Où bien le "Soleil", en parlant de ce "cachet d'affaires", a-t-il voulu faire allusion à la façon brillante avec laquelle M. Parent dirige l'administration financière du département des Terres, Forêts et Pêcheries ?

Il nous paraît clair que le "Soleil" est toujours un fort maladroit ami.

Parlement fédéral

La prospérité de la Puissance

Ottawa, 15.—Sir Richard Cartwright a repris le débat, dans la Chambre, aujourd'hui, sur le budget. Il a dit que depuis vingt-cinq ans, la loi ou à peu près de la dette publique devait être réformée. La charge annuelle pour l'intérêt et le fonds consolidé de la dette publique, est de \$13,000,000.

Durant les quatre dernières années, l'augmentation de la dette publique a été d'un peu moins que \$7,000,000. Durant les trois années précédentes, elle avait été de \$17,000,000. Sur les \$7,000,000 en ce qui concerne le Passé-aux-Indes, \$1,500,000 ont été donnés pour l'envoi des contingents dans le Sud-africain, et un autre million a été placé sur le marché anglais à 2 1/2 pour cent.

Le Canada a vendu pour \$60,000,000 de produits aux Etats-Unis, l'an dernier, pendant qu'il en vendait pour \$90,000,000 à la Grande-Bretagne.

M. Adam Bell, de Ficton, a prononcé un excellent discours en réponse à Sir Richard Cartwright. Il a notifié le gouvernement que le pays avait atteint la plus haute marque, et a cru devoir ajouter que le temps était arrivé de diminuer les dépenses.

AVIS D'AMENDEMENT

M. Smith, conservateur, de West-York, ayant aussi répondu, M. R. L. Borden a proposé l'ajournement du débat, et a donné avis de l'amendement suivant :

"Que dans l'opinion de la Chambre, le bien-être de ce pays requiert une politique de protection prononcée et d'encouragement, en tout temps, aux intérêts agricoles, manufacturiers, des mines et autres industries au Canada. Que dans l'opinion de cette Chambre, l'adoption d'une politique de préférence mutuelle dans l'Empire serait d'un grand bénéfice à la Méro-Patrie et aux colonies, et aiderait considérablement à la prospérité et au progrès de l'Empire, et qu'au moment où l'on est à l'été des fondations en Australie du Commonwealth, c'est le temps plus que jamais de prendre des mesures promptes et énergiques pour assurer ce but.

La Chambre s'ajourne à 10.30 heures.

AU SENAT

Le comité du Sénat, qui doit s'occuper des accusations de M. H. H. Cook, se réunira mardi.

LA LANGUE ALLEMANDE

Dans l'Alsace-Lorraine

Berlin, 14.—Le dernier recensement démontre que la langue allemande se répand dans l'Alsace-Lorraine. Précédemment 428 communes étaient désignées de l'obligation d'employer l'allemand dans les affaires publiques. Il n'y en a plus que 311 maintenant.

LEDESARROI D'UN MINISTRE

M. Turgeon, son budget, ses dépenses

ET SES MANDATS SPECIAUX

Nous avons montré avant-hier avec quelle désinvolture le Commissaire des Terres de la Couronne se moque de la loi du Trésor, et dirige les finances de son département.

Mais il y a un autre ministre qui dispute la palme à celui des Terres, Forêts et Pêcheries. C'est celui de la Colonisation et des Mines, qui va bientôt disparaître, après une courte carrière.

A la dernière session, M. Turgeon s'était fait voter les crédits suivants, dans le budget pour 1900-1901, c'est-à-dire pour l'exercice actuellement en cours :

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes Chemins de colonisation (\$80,000), Sociétés de colonisation (4,000), Immigration (3,500), Women's Immigration Societies (750), Cadastre (12,000), Arpentages (30,000), Mines (5,000), Publication de cartes (2,000), Comptes en suspens (1,000).

On trouve ces chiffres aux pages 10 et 11 du budget de l'année dernière. En présentant le budget, l'ex-trésorier disait : "Je me suis efforcé d'établir l'estimation en recette et dépense, aussi exactement que me l'ont permis les renseignements minutieux que j'ai obtenus des différents départements ?"

Il faut croire que les renseignements qu'il avait obtenus de son collègue le Commissaire de la Colonisation et des Mines n'étaient point assez minutieux ; car voici ce qui est arrivé. Du 1er juillet 1900 au 25 février 1901, c'est-à-dire durant les premiers huit mois de l'exercice en cours, le département de la Colonisation et des Mines, dont les crédits pour les deux mois étaient de \$138,250, a dépensé \$189,241.

En huit mois seulement, il a excédé de \$51,091 ses crédits de l'année. Il a épuisé toute la somme de \$138,000 qui lui était allouée, et il a dépensé \$51,000 par dessus le marché. Le tableau suivant en fait foi :

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes Chemins de colonisation (\$115,000), Sociétés de colonisation (4,000), Cadastre (14,000), Arpentages (45,000), Mines (5,000), Publication de cartes (2,000), Comptes courants (1,000), Immigration (83,344).

Ce tableau se trouve à la page 7 de l'état des recettes et paiements de la province, du 1er juillet 1900 au 25 février 1901.

Comme on le voit, la situation financière de M. Turgeon n'est pas brillante !

Pour les chemins de colonisation, on lui en avait voté \$80,000, et il en a dépensé \$115,000.

Pour le cadastre, on lui avait voté \$12,000, et il en a dépensé \$14,000.

Pour les arpentages, on lui avait voté \$30,000, et il en a dépensé \$45,000.

Il ne lui reste plus un sou pour les mines, plus un sou pour les cartes, plus un sou pour les comptes courants, plus un sou pour l'immigration. Et au 25 février, il y avait encore quatre mois à courir pour terminer l'exercice.

Qu'est-ce que M. Turgeon va faire durant ces quatre mois, avec ses crédits épuisés ?

Dès avant la session, durant les élections provinciales de l'automne dernier, le 27 novembre, il était déjà rendu au bout de ses finances. Il lui a fallu, à cette date, un mandat spécial de \$50,000, dont \$35,000 pour chemins de colonisation, \$15,000 pour arpentages, \$5,000 pour cadastre, et \$1,000 pour la branche des mines. Le 14 février tout était mangé, moins \$4,000. A l'heure qu'il est, il n'y a probablement plus un cent de disponible. Et remarquez que le budget supplémentaire ne renferme aucune demande de crédit pour ce département. Evidemment M. Turgeon n'a pas osé mettre la Chambre dans la confidence de son désarroi financier.

Après s'être fait voter l'an dernier un budget de \$138,000 pour douze mois, après avoir épuisé presque toute cette somme en cinq mois, après avoir été forcé de demander un mandat spécial de \$50,000 dès le 27 novembre, M. Turgeon n'a pas eu le courage de venir étaler ses embarras et solliciter de la législature le remède budgétaire au mal de pénurie dont il souffrait. Mais encore une fois, que va-t-il faire pour atteindre la fin de l'exercice ?

Comme il va faire ?... Il va faire comme M. Parent ; il va suivre l'exemple de son chef ; il va violer la loi ; il va demander après la session un nouveau mandat spécial pour solder les dépenses urgentes et "imprévues", qui nous signalons en ce moment, et qui ont été indiquées par les documents officiels mis devant l'Assemblée.

C'est d'ailleurs la manœuvre qu'il a pratiquée l'année dernière. Il s'était fait voter un budget de \$133,250. (Voir budget de 1900, p. 17). Il en a dépensé \$189,000 ! (Voir comptes-publiques de 1900, p. 9). Et sept mois seulement après le commencement de l'exercice, le 30 janvier 1901, il avait été dépensé \$140,000, excédant ses crédits de \$7,000. Nous demandons alors, comme nous le faisons maintenant—que va-t-il faire ?

Croyez-vous qu'il s'est préoccupé de cette vétille ? En aucune façon. Le 10 mai 1900, un mois et demi

après la session, il s'est tout simplement fait donner un mandat spécial de \$28,000, pour se rendre au bout de l'année fiscale.

Depuis que nos adversaires sont au pouvoir cet excès de la dépense réelle comparée aux estimations est devenu une règle invariable, nous l'avons démontré. Mais dans aucun département peut-être il n'a été plus apparent et plus désastreux que dans celui de la Colonisation et des Mines.

En 1898, M. Turgeon s'était fait voter \$122,500 pour l'exercice 1898-99. Il en a dépensé \$140,493. (Voir comptes-publiques de 1899, page 9).

En 1899, il s'était fait voter \$133,250 pour l'exercice 1899-1900. Il en a dépensé \$189,194. (Voir comptes-publiques de 1900, page 9).

En 1900 il s'était fait voter \$138,250 pour l'exercice 1900-1901. Il en a dépensé \$189,344, au bout de huit mois seulement.

Nous l'avons dit, c'est un système. Nos adversaires essaient délibérément de tromper la Chambre, avec des estimations insuffisantes, qui ne donnent pas une idée juste de la dépense probable. Ils se moquent de la législature.

Nous en avons fait la démonstration pour le département des Terres, Forêts et Pêcheries, pour le département de la Colonisation et des Mines. Nous pourrions la faire pour le département du Procureur-général, qui a été obligé de demander un crédit supplémentaire de \$75,000 pour terminer l'exercice 1900-1901. C'est un joli cent entre l'estimation originale et la dépense probable !

Le désarroi, l'incurie, l'extravagance de cette administration deviennent de plus en plus manifestes. Nous ne portons pas d'accusation en l'air, nous donnons des faits et des chiffres, que tout le monde peut contrôler en allant consulter les documents publics aux pages que nous indiquons. Le programme d'ordre et d'économie de M. Marchand était déjà un flasco du vivant de celui-ci ; et depuis que l'ex-premier ministre est mort, ce programme tourne à la farce.

Parlement provincial

Première session du dixième parlement

Québec, 15 mars, 1901.

Après avoir adopté en seconde lecture les résolutions concernant le remboursement de certains subsides par les compagnies de chemins de fer, la Chambre siège en comité des subsides.

Les Items 3, 5 et 6, du budget supplémentaire, soulèvent un peu de discussion.

L'Item 3, est une somme de \$75,000 pour l'administration de la justice, y compris \$13,122.92 pour couvrir les dépenses payées par le shérif de Montréal, du 30 septembre 1890 au 30 juin 1890, pour lesquelles il n'avait pas été crédité.

Les Items 5 et 6, concerne l'École Normale ; le premier est de \$9,000, pour payer le prix de la propriété sur le chemin Ste-Foye, actuellement employé par l'École Normale, et le second, de \$8,565.18 pour solder la balance du montant dû pour les réparations les plus nécessaires et améliorations faites à la propriété avant l'ouverture de l'école.

A propos de cette dépense pour l'École Normale, le ministre des Travaux Publics, l'hon. M. Gouin, dit que le budget contient une somme additionnelle de \$10,000 pour rendre cette propriété aussi confortable que possible. La Chambre discute ensuite longuement, en comité général, le projet de loi amendement l'ordonnance pour pouvoir à l'amélioration des chemins dans le voisinage de la cité de Montréal et en considérant et pour établir un fonds pour cet objet. Ce bill a été modifié par le comité de législation. Le comité de la Chambre lui a fait quelques légers amendements. La Chambre a aussi adopté, en troisième lecture, le bill concernant l'hôpital protestant des aliénés. Le but de ce bill est de garantir l'intérêt à 4 1/2 pour cent sur un montant de \$65,000, que les autorités de l'Asile Verdun se proposent d'emprunter pour construire une aile à l'édifice et pour faire des améliorations à leur asile.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, l'on a continué à s'occuper du bill de M. Cochrane, relatif aux chemins, dans le voisinage de Montréal, qui a été définitivement adopté.

Les bills suivants ont été examinés en comité général et adoptés en troisième lecture :

Bill No. 48.—Erigéant la municipalité de Ste-Catherine de Hakley.

Bill No. 137.—Loi relevant et réformant la charte de la cité des Trois-Rivières.

Bill No. 123.—Loi amendement l'acte 10, 20 Victoria, chapitre 128, intitulé : "Acte pour amender et consolider les différents cimetières de Montréal."

Après discussion autour de la table du greffier pendant plus d'une demi-heure, l'Orateur annonce que le bill est adopté avec de nombreux amendements.

Bill No. 58.—Loi amendement la loi concernant la construction des églises, sacristie et presbytère de la paroisse de St-Paul, de Montréal. Adopté sans amendement.

Bill No. 55.—Loi modifiant de nouveau la charte de la cité de Hull.

Bill No. 44.—Loi désignant de forme responsable les acquéreurs des immeubles légués par feu Simon Valois. Sur ce bill, le comité a demandé la permission de siéger de nouveau.

Le bill No. 112.—Loi concernant la corporation : "The Point St-Charles Amateur Athletic Association." a été référé au comité de législation.

Bill No. 142.—Loi constituant en corporation la "Montreal Light Heat and Power Company."

Ce bill a soulevé une discussion entre MM. Weir, Hutchison, Dupuis et Gaurin. Ce dernier a déclaré qu'il était opposé à la passation de ce bill, et dit que comme représentant de la ville de Montréal, il ne peut approuver cette mesure, car il a peu du monopole.

Si la majorité qui gouverne, a dit M. Gouin, accorde à cette compagnie les privilèges qu'elle demande, un grand nombre d'autres compagnies vendront avant la fin de la présente session, pour avoir les mêmes privilèges, pour rivaliser avec la présente compagnie ou pour être mises sur le même pied.

M. Weir a proposé d'amender la section 10, en ajoutant les mots suivants : "Pourvu que le consentement de chaque municipalité intéressée ait été préalablement obtenu."

MM. Teller, Cook, des Trois-Rivières, se sont prononcés en faveur de l'amendement, tandis que M. Paré, de Chambly, se prononce contre et en faveur du bill.

Le vote ayant été pris, l'amendement de M. Weir fut rejeté par un vote de 15 contre 24. Les ministres votant contre leur collègue, M. Gouin.

Le comité rapporte alors le bill sans amendement, et M. Weir propose de nouveau que le bill en question soit renvoyé au comité avec instruction d'ajouter à la section 10 le pourvu que le consentement de chaque municipalité intéressée a été préalablement obtenu.

Le vote étant de nouveau pris, a donné le résultat de 18 contre 25 et le bill est adopté sur division.

A LA CHAMBRE

LE COMITE DES BILLES PRIVES

Hier matin, le comité des chemins de fer a siégé pendant quelques instants et a décidé de prendre hier soir, en considération les bills concernant les chemins de fer de la Baie James, le chemin de fer électrique de Lévis, et la demande d'incorporation de "La Compagnie du chemin de fer Canadien Atlantique et Occidental" de la Gaspésie.

D'après ce que nous avons entendu ce matin, cette demande d'incorporation va donner lieu à une longue et violente discussion. Si l'on peut en croire la rumeur, quelques intéressés et le succès de leur demande vont sortir passablement mécontents de cette discussion en attendant qu'on s'occupe d'eux dans une autre sphère.

Le "Courrier" aura un représentant à cette séance et donnera un long compte-rendu de ce qui va se passer. D'après les apparences, hier matin, la victoire resterait au supporteur du bill, mais les intéressés de Gaspésie sachant à quoi s'en tenir se sont adressés directement aux conseillers législatifs, sans distinction de parti leur demandant de voter ce bill qui sera le coup de mort du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

AUX BILLES PRIVES

A ce comité, le bill No. 33 demandant de ratifier le règlement No. 162 de la ville de Salaberry de Valleyfield afin d'exempter de taxes la compagnie de Coton de Montréal.

Ce bill a été adopté avec de légers amendements.

Le bill No. 114 intitulé : "Loi constituant en corporation le Monastère de Notre-Dame de Mistassini" a donné lieu à une longue discussion.

Le Révérend Père Macaire représentait les Trappistes, assisté de M. Normand Garneau et de M. Lane.

L'hon. M. Déchène représentant le gouvernement s'est fait le défenseur des colons avec M. George Tanguay, M. P. P. et A. Taschereau, M. P. P. M. B. Scott, maire de Roberval représentait la municipalité.

La clause 4 de ce bill qui dit entre autre chose : "que la corporation pourra acquérir des propriétés mobilières et immobilières, pourvu toutefois que ce revenu annuel ne dépasse pas \$25,000 a été cause du commencement de la bataille. Plusieurs législateurs ont déclaré que le montant était trop élevé et qu'un revenu de \$5,000 devrait être suffisant.

Finalment, après discussion et après avoir déclaré que ce revenu de \$25,000 comprendrait propriétés, fermes, bâtiments, église, collège, école d'agriculture, etc., le comité décide de laisser passer cette clause.

La clause 8, qui a été rejetée par un vote de 11 contre 4 et qui a soulevé une discussion presque acrimonieuse se lit comme suit :

Les propriétés de la corporation, et en particulier celles qui lui ont été concédées par le gouvernement de la province de Québec, seront exemptes de taxes municipales.

L'hon. M. Déchène, M. Tanguay et M. Scott se sont opposés à cette clause, disant qu'en exemptant cette corporation de taxes, les colons qui sont payés en droit seront obligés eux, de payer l'impôt, ce sera inéquitable.

Le gouvernement de M. Déchène, a proposé au monastère 60,000 acres de terres, la toujours favorisé et aujourd'hui, ce dernier voudrait créer un monopole qui serait ni plus ni moins que la mort des colons aux alentours. Le Père Macaire prenant la parole déclara que son ordre était l'honneur de Mistassini et qu'avant leur départ, ils laisseraient à la paroisse de Notre-Dame de Mistassini, un seul colon habitait ces lieux, et il était sur le point de chercher asile sous un ciel plus hospitalier. Nos terres étaient incultes et "sauvageuses" et c'est à force d'énergie et de courage que nous avons réussi à en faire un endroit habitable. Le Père Macaire déclara que c'est le monastère qui a établi et fait vivre les colons qui sont actuellement autour de leur propriété.

MM. Garneau et Lane parlent dans le même sens que le Révérend Père Macaire, et disent qu'en refusant à la corporation ce qu'elle demande, c'est la mort à s'en aller ailleurs.

M. Scott demande alors qu'il parlera en faveur de la proposition, est exempté ? De toute nécessité il faudra tomber sur le dos du colon, qui en a de reste à déboursar.

Le Père Macaire ne voit pas pourquoi le Monastère paierait des taxes, vu qu'il ne retire rien de l'exploitation de ces chemins et qu'il est tout à fait indépendant.

Dans ce cas, fait remarquer l'hon. M. Pelletier, pourquoi ne demander-vous pas votre incorporation comme corps indépendant ?

C'est le seul moyen, répond M. Déchène de sortir de l'impasse. Il est malheureusement trop tard, répond M. Garneau, mais en attendant la prochaine session, pourquoi le comité n'ajouterait-il pas à la clause 8, que le Monastère sera exempt de taxe pour l'année courante. Plusieurs voix ont puées s'opposer, et le vote étant pris donna le résultat que nous avons mentionné plus haut, soit 11 à 4.

En face de ce résultat, le Père Macaire déclara qu'il retirait son bill, mais sur avis de ses amis, il consentit à le laisser aller devant la Chambre, où, paraît-il, il y aura une autre discussion.

Une collation, à qui son domestique vient de verser un verre de fine champagne, fait la grimace en la dégustant.

En la Jean, on dirait ma parole que ce cognac est arrosé d'eau. C'est ce qu'il m'a semblé aussi, monsieur !

Pour la toux il faut prendre le Vin au Crésote de Hétra pur de J. J. Morin : c'est la meilleure préparation connue. En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Dépôt principal au No. 326 rue St-Jacques.

Mal de roignons, Palpitations de cœur et autres troubles qui surviennent aux femmes sur le retour de l'âge, guéris par les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Il est rare que les femmes qui ne prennent pas un soin spécial de leur santé, à ce moment critique de leur vie appelé le "RETOUR DE L'AGE," ne souffrent pas de quelques maladies qui leur rendent la vie bien misérable. Elles sont exposées aux maladies de cœur, au mal de roignons et mal dans le dos. Elles souffrent d'engourdissements et de chaleur à la tête ; elles souffrent d'étourdissements et deviennent les mains et les pieds froids. Leur circulation se fait mal et quelquefois, ces troubles augmentent et deviennent dangereux.

Les femmes à ce temps de leur vie, sont exposées à la paralysie et à devenir infirmes pour le reste de leurs jours. Elles doivent prendre une médecine pour purifier leur sang, les aider à traverser cette période critique de leur vie sans accident et maladie.

Les Pilules Rouges sont le remède par excellence et elles assureront aux femmes sur le retour de l'âge, de passer cette période critique, en bonne santé et de jouir d'une vieillesse heureuse et prolongée.



Voici ce que dit MADAME CYR : "Il y a dix ans que je souffrais du mal de reins et dans les jambes. Cette maladie m'avait affectée au retour de mon âge, car jusqu'à ce temps, j'avais eu bonne santé et j'avais toujours négligé de prendre quoique ce soit pour me prémunir contre les accidents et les maladies qui arrivent aux femmes à cette époque de leur vie. "En outre du mal de roignons, j'avais aussi des étourdissements, des pieds et les mains engourdis. Je dormais mal la nuit. Mes vives diagraient mal et je souffrais beaucoup de toutes sortes de troubles. "Me voyant souffrir ainsi, ma belle-sœur me conseilla de prendre les Pilules Rouges, car elle les avait employées elle-même et en avait obtenu de très bons résultats. Je suivis ses conseils et je pris les Pilules Rouges pendant trois mois. Elles guérirent mon mal de reins, mes étourdissements, mes engourdissements, me donnèrent l'appétit, aidèrent à ma digestion, et firent de moi qui étais une pauvre malade sans force et sans ambition, une femme courageuse et bien portante. "J'ai conseillé les Pilules Rouges à plusieurs de mes vieilles amies qui les ont prises et s'en sont trouvées satisfaites."

Comme les femmes sur le retour de l'âge souffrent très souvent d'indigestion, il est important qu'elles donnent à leur estomac un soin tout spécial. Elles doivent manger lentement, bien mastiquer ce qu'elles mangent et surtout ne pas manger les vivres qu'elles digèrent difficilement. Si après leur repas, elles se sentent l'estomac chargé, elles devront prendre la moitié d'un verre d'eau bien chaude, dans lequel vous mettez gros comme un pois de soda à pâte. Ce remède bien simple pris en même temps que les Pilules Rouges, aidera à leur digestion et leur fera un grand bien. Elles devront aussi voir à tenir leurs intestins réguliers et si toutefois, elles étaient constipées, se servir de nos Tablettes Purgatives, afin de régulariser les intestins d'une manière définitive.

Voici ce que dit MADAME DEMONTIGNY : "Me voyant arrivée au retour de l'âge et commençant à souffrir de palpitations de cœur et d'oppression, je résolus de prendre les Pilules Rouges, qui m'avaient été recommandées par des amis qui avaient fait usage et s'en étaient bien trouvés. Dès les premières boîtes que je pris, j'obtins du soulagement. J'en ai pris pendant trois mois et elles m'ont guéri complètement des maux dont je souffrais. Au moindre exercice, à la moindre surprise, mon cœur battait tellement fort que je croyais de venir étouffée. J'avais aussi des engourdissements et des douleurs dans tous les membres. J'étais tous jours fatiguée et ne pouvais pas faire mon ouvrage sans ressentir beaucoup de douleurs et d'épuisement. J'étais nerveuse et dormais mal la nuit. "Grâce aux Pilules Rouges et aux bons conseils des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, je suis aujourd'hui en parfaite santé et bien reconnaissante à ces messieurs de leurs bons soins."

AVIS A NOS PATIENTES. Nous attirons votre attention sur le fait très important de tous nos remèdes. Nos PILULES ROUGES, sont donc connues à l'avenir sous le nom de : PILULES ROUGES DE LA CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

Pour le plus grand intérêt de nos patientes, nous avons cru faire ce changement, elles devront donc comme par le passé, et plus que jamais, exiger que le seul moyen d'avoir les véritables PILULES ROUGES et de se guérir rapidement. Elles devront refuser comme imitation, toutes PILULES ROUGES vendues de porte en porte et aussi celles vendues au zoo ou à 25c. la boîte.



Nous invitons aussi nos patientes à venir voir les Médecins Spécialistes de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, si elles désirent avoir plus de renseignements sur leurs maladies ou sur le mode d'emploi des PILULES ROUGES, ou de leur écrire ; les consultations, personnelles ou par lettres données par nos Médecins sont absolument gratuites et ne pourront manquer d'être utiles aux femmes qui souffrent et veulent se guérir. Nos PILULES ROUGES se vendent 50c la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, envoyées par la maille au Canada et au Etats-Unis sur réception du montant.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

Dépt. Méd., No. 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL

Un hôpital

Pour les maladies contagieuses

Ottawa, 15.—Des soumissions ont été acceptées par le Bureau de Santé pour la construction d'un hôpital pour les maladies contagieuses contenant quatre-vingt chambres, au coût de \$400,000. Les soumissions seront envoyées au conseil de ville de la cité d'Ottawa. On a aussi déclaré de demander à la Législature l'établissement d'un système de désinfection.

Au Transvaal

Movements des commandos

Cape Town, 14.—Le premier-ministre rapporte qu'un petit commando dans Namaqualand, a pris position à Warm Holes, dans les environs de Naudes. Les patrouilles Boers font preuve d'activité, mais il n'y a pas eu de mouvement offensif dans cette région depuis l'incursion dans le Beia. Il n'y a pratiquement plus de Boers dans les districts de l'ouest. Cependant, des petits partis de Boers ont été vus près de Van Wyks Vle, dans le district Kenhardt, tandis que d'autres corps isolés sont en mouvement près de Douglass, et traversent la Rivière Orange entre Hopetown et Colerberg.

Accident de chemin de fer

Montréal, 15.—L'ingénieur Lumsden, du train de passagers du Pacifique Canadien, qui a quitté la gare Windsor, à 9 heures, hier soir, a été transporté à l'Hôpital-Québec souffrant de blessures graves lors du déraillement de son train, près de St-Polycarpe, à 11 heures, hier soir. Il est le seul qui ait reçu des blessures.

UNE MERVEILLE

New-York, 14.—Comme résultat d'une expérience faite à l'Académie de Médecine de New-York, devant les membres de la profession seulement, l'ouïe a été rendue à une jeune femme, sourde et muette depuis sa naissance,

La conférence du Dr Choquette

La conférence du Dr Choquette, à l'Institut Canadien, a été certainement très intéressante. L'auteur de "Ribaud" et de "Claude Paysan"...

Parlement provincial

Première session du dixième parlement. SEANCE DE SAMEDI MATIN. A 11 heures, l'Orateur prend le fauteuil.

Cures opérées partout

Toute forme d'hémorroïde cède devant lui. En dépit du fait que le remède Pyramid contre les hémorroïdes est si bien connu...

L'affaire semble très sérieuse

London, 15.—Une dépêche reçue hier, de Tien-Tsin venant de l'agence Reuter et daté de cet endroit à 3.20 heures...

Les commissaires français dans les provinces anglaises

Voici les noms des commissaires français qui ont été nommés dans les provinces anglaises: COLOMBIE BRITANNIQUE VANCOUVER:—J. P. Plante, de Nanaimo.

TENTATIVE DE VOL

La nuit dernière, des rôdeurs nocturnes ont tenté de pénétrer dans le magasin de M. P. P. Gosselin, marchand, rue St-Joseph.

LECTURE

POUR LE CAREME EN VENTE A LA LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL. VIE DE SAINT JOSEPH, par le Rév. P. Champeau...

REMERCIEMENTS

De Sa Majesté. Le président de la Chambre de Commerce de Québec, M. Geo. Tanguay...

GRAND INCENDIE

A MONTREAL. Destruction de plusieurs maisons de commerce. Montréal, 16.—Depuis 5 heures, ce matin, un immense incendie...

OPINION D'UN SOLDAT ECOSSEIS

Sur la guerre du Transvaal. Londres, 15.—Il paraît qu'il y a eu un échange actif de dépêches entre le gouvernement impérial et les autorités du Cap et Lord Kitchener...

LES MINES D'AMIANTE

La production pour la présente année. Sherbrooke, 15.—La production des mines d'amiantes de Thetford Mines et Black Lake sera, durant la présente année...

FAITS DIVERS

LA SAINT-PATRICE. A tous nos compatriotes de la langue irlandaise qui célébreront demain la fête du saint patron de l'Irlande...

LES PERES BLANCS

A Québec. Les Pères Blancs—dont la mission principale est de travailler à la conversion de l'Afrique au catholicisme...

PLUS TARD

Montréal, 16.—9.45 heures.—L'incendie a pris naissance chez Leaning Hills et Cie, grands importateurs de produits chimiques...

L'OPINION DU SENATEUR POUILLIOT

Paris, 15.—M. le sénateur Pouillot, président du comité pour l'indépendance des Boers...

BEAU TEMPS DOUX

Le temps est beau dans tout le Canada, et les pronostics pour les prochains jours...

LE PREMIER STEAMER

Le "Parisian" quittera Liverpool le 17 avril, en destination de notre port; le "Corinthian", le "Tunisian", le "Numidian", le "Ionian" et le "Bavarian"...

LES GROS SALAIRES

On sait que M. Schwab, le président du grand syndicat des aciéries américaines, reçoit un salaire annuel de \$80,000.

Incendie d'une imprimerie

Trois pertes de vie. Boston, Mass., 15.—A la suite d'un incendie, qui s'est déclaré dans le département des presses du "Daily Advertiser"...

Consulte-on Sir Wilfrid

London, 15.—Le discours de sir Wilfrid Laurier sur la guerre a attiré l'attention ici. Le "Daily Telegraph" considère que le premier-ministre du Canada...

ETES-VOUS SÛR??

Les personnes qui souffrent de douleurs rhumatismales, de migraines, de maux de tête, de douleurs nerveuses...

UN VIEUX MARCHEUR

John Thomas, un nègre âgé de 82 ans, est arrivé, jeudi, de Richmond, Va., après avoir franchi à pied toute la distance...

Traverse de Québec et Lévis

Les voyages mentionnés ci-dessus, par la traverse, conventionnelle, dimanche et fêtes exceptées...

Pruneau & Kirouac

34 RUE LA FABRIQUE. Paris, 15.—M. le sénateur Pouillot...